

GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE
TERRITOIRE

MARS 2022



www.grandlieu.fr

DOSSIER

Assainissement : des investissements dans les tuyaux

COMPRENDRE EN IMAGES

Tri des déchets :
rappel des consignes

P.9

PORTRAIT

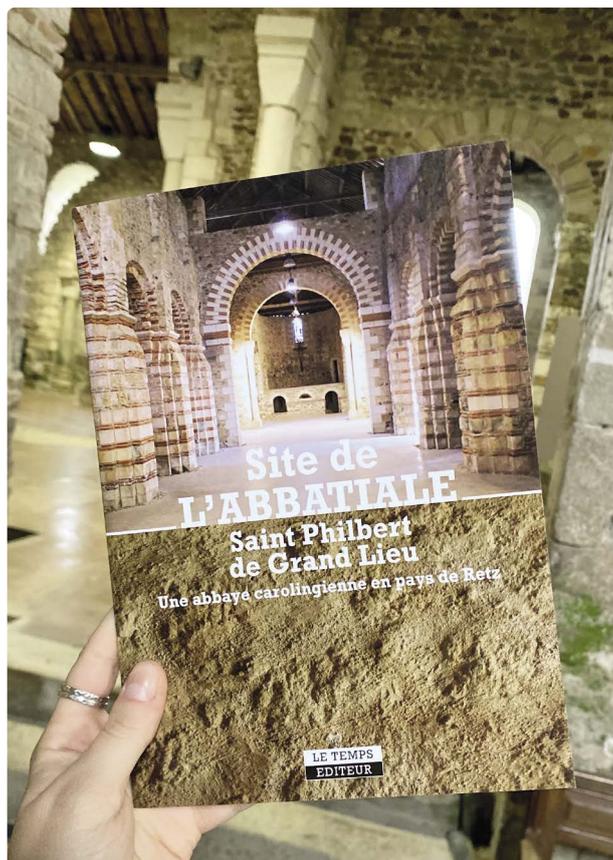
Un des leaders français du coffrage
s'installe à Montbert

P.10

Ça s'est passé à Grand Lieu



L'automne constitue la saison idéale pour la taille dans les jardins. C'est pourquoi Grand Lieu Communauté relançait, les 24 et 26 novembre 2021, son opération de **broyage des branchages organisée dans les 4 déchèteries du territoire**. Grâce au broyat obtenu, 250 sacs de paillage ont été distribués aux usagers.



Un livre à propos de l'abbatiale-Déas a été édité par Le Temps Editeur. Il retrace l'histoire et évoque l'architecture de ce lieu exceptionnel, rare témoin de l'époque carolingienne. Vous le trouverez en vente (7€) au bureau d'information touristique de Saint Philbert de Grand Lieu.



24 personnes ont participé à l'atelier de découverte des métiers de la petite enfance, organisé par les Points Relais Emploi. Des professionnels de la petite enfance et de l'emploi y ont présenté 8 métiers appartenant à ce secteur d'activité, porteur de multiples opportunités.



À l'initiative du Président Johann Boblin, les élus municipaux étaient rassemblés le 9 novembre à Saint Colomban **pour une rencontre autour des enjeux de préservation de la biodiversité**. Cette rencontre fut l'occasion de sensibiliser les élus à cette politique devenue prioritaire tant au niveau communal qu'intercommunal.

“Assainissement : un service public de qualité, notre environnement préservé”

Essentielle, indispensable, l'eau est une ressource de plus en plus précieuse. Grâce à des politiques publiques volontaristes et exemplaires, nous nous devons de la préserver. Un impératif d'autant plus grand ici, à Grand Lieu, où l'eau est tout autour de nous.

Compétence dévolue à notre intercommunalité, la gestion du service public d'assainissement est une responsabilité majeure vis-à-vis du territoire et de ses habitants. Rendre une eau propre en toutes circonstances est une nécessité absolue si nous voulons sauvegarder nos milieux naturels.

Pour y parvenir, Grand Lieu Communauté dispose d'un parc performant de 15 stations d'épuration. L'augmentation démographique constante que connaît notre territoire et l'évolution des besoins des entreprises nous amène à adapter en permanence notre infrastructure. Ceci afin de conserver la bonne qualité du traitement des eaux usées et ainsi, éviter des pollutions et des dysfonctionnements chez les particuliers. C'est pourquoi les travaux d'une nouvelle station d'épuration viennent de s'achever à Viais (Pont Saint Martin) et qu'une autre installation va prochainement sortir de terre aux Fontenelles (Le Bignon).

Si nous investissons sur le traitement des eaux usées, il nous faut aussi anticiper le vieillissement de nos 197 kilomètres de réseaux d'assainissement. Un travail important a été mené par les services communautaires pour déterminer quels tronçons sont prioritaires. C'est sur cette base qu'un programme conséquent de travaux est enclenché dès cette année. Plusieurs chantiers débiteront au printemps. D'ici la fin du mandat, toutes les communes du territoire seront concernées.

L'assainissement, c'est aussi le non collectif. En effet, de nombreux particuliers ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement et disposent de leur propre installation. Il y en a plus de 5 600 sur le territoire. Grand Lieu s'assure de leur conformité par le biais de contrôles réguliers. Au-delà de ces nécessaires vérifications réglementaires, les élus communautaires ont souhaité de longue date inciter les habitants à réhabiliter leur installation par le biais d'aides financières. Des aides dont le montant a été significativement augmenté l'an passé.

Ce qui guide notre action, c'est l'intérêt collectif, l'impératif d'un service public de qualité et, plus que jamais, la nécessité de préserver l'environnement.



Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu Communauté

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté
Parc d'activités de Tournebride

44118 La Chevrolière

Tél. : 02 51 70 91 11

Courriel : grandlieu@grandlieu.fr

Site internet : www.grandlieu.fr

Magazine d'information intercommunal

N°4 – Mars 2022

Directeur de la publication :

Johann BOBLIN, Président,

Rédaction : Service Communication

Conception et mise en page : Eluère

Crédits Photos : Aurélien Mahot / Julien

Gazeau / Grand Lieu Communauté / Adobe

Stock **Tirage :** 18 500 exemplaires

Impression : Imprimerie du Bocage

Imprimé sur papier recyclé

Deux nouveaux sites internet pour la Maison des Pêcheurs et l'abbatiale-Déas

L'Office de tourisme dévoilera prochainement 2 nouveaux mini-sites internet pour la Maison des Pêcheurs du lac de Grand Lieu à La Chevrolière, et le site de l'abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu. Atouts touristiques majeurs du territoire, accueillant chacun jusqu'à 10 000 visiteurs par an, les 2 équipements touristiques n'avaient pourtant jamais eu leur propre site internet.

C'est désormais de l'histoire ancienne. Ces 2 nouveaux sites web ont pour objectif de valoriser l'offre sur place, les animations et les expositions proposées tout au long de l'année, mais également de faciliter l'accès aux informations pratiques, telles que les heures d'ouverture ou les différents tarifs grâce à un menu simple et une navigation intuitive.

Autre nouveauté majeure : les visiteurs pourront réserver et acheter en ligne leurs entrées, visites guidées et ateliers enfants, ou encore toutes animations proposées par l'Office de tourisme sur le territoire de Grand Lieu Communauté.

CLIC : réunions d'informations

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez rester chez vous dans les meilleures conditions possibles ? Ou vous êtes en situation de handicap ? Rendez-vous à l'une des réunions d'informations organisées par le CLIC Vivre Son Âge où de nombreuses informations sur les aides existantes seront données.

- **16 mars à 15h** - salle des fêtes de Saint Lumine de Coutais
- **15 avril à 19h** - salle des mariages de La Chevrolière
- **13 mai à 15h** - salle Henri IV de La Limouzinière
- **7 juin à 19h** - salle de l'Abbatiale de Saint Philbert de Grand Lieu
- **22 septembre à 19h** - salle municipale du Bignon
- **18 octobre à 15h** - salle de l'Origami à Pont Saint Martin
- **22 novembre à 15h** - salle de la Charmille à Geneston

Randonnée : des associations dynamiques et mobilisées

Grand Lieu constitue le territoire parfait pour la pratique de la randonnée. Depuis 30 ans, Geneston Randonnées contribue à promouvoir cette spécificité locale. Rencontre avec le président de l'association, Bernard Lardeux.



QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES TOUTE L'ANNÉE PAR GENESTON RANDONNÉES ?

Toutes les semaines, nous organisons des randonnées, les lundis et mercredis matin. Encadrés par des animateurs, des parcours de 8, 10 ou 12 kilomètres sont proposés. Les groupes sont constitués en fonction de la condition physique des personnes. Notre ambition, c'est de rendre la randonnée accessible à tous. Notre association est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, ce qui donne la possibilité à nos adhérents de bénéficier de licences et d'assurances. Cela nous permet d'attirer des randonneurs au-delà de Geneston.

QUELLE PLACE ACCORDEZ-VOUS À L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE ?

Toutes les semaines, une équipe de bénévoles de Geneston Randonnées sillonne les chemins afin de les entretenir.

Nous assurons le nettoyage, le débroussaillage et la vérification du balisage, notamment sur la totalité du circuit des Genêts, mis en place par Grand Lieu Communauté et qui traverse en particulier la réserve naturelle des Cailleries.

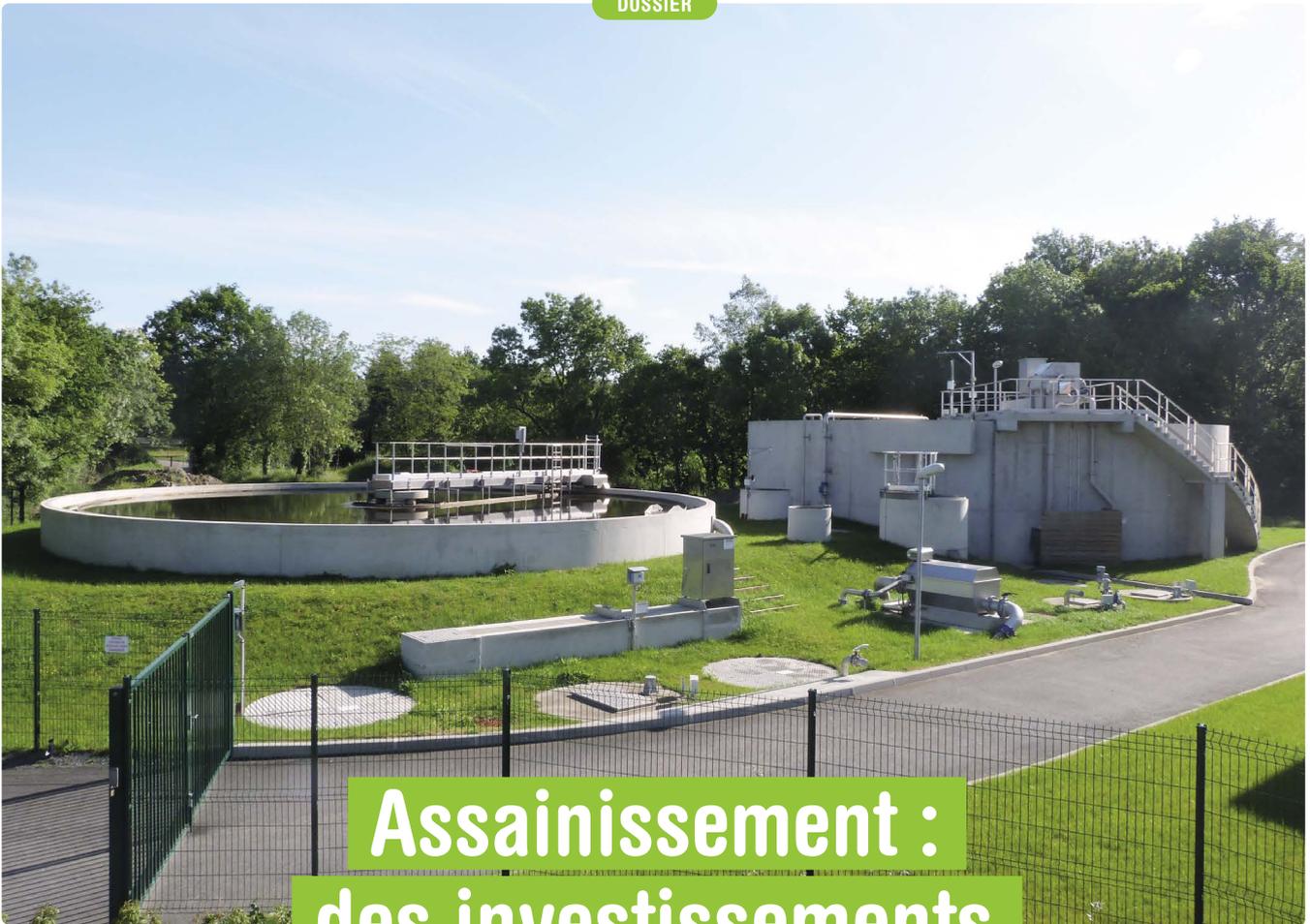
QUEL RÔLE JOUEZ-VOUS POUR LA PROMOTION DU TERRITOIRE ?

Déjà, nos échanges avec des clubs de randonnée venus d'autres régions françaises nous permettent de le faire découvrir. Et puis, ce sont surtout les événements que nous organisons qui y contribuent. C'est le cas particulièrement de la Rando des Huîtres (le 6 mars), qui attire jusqu'à 3 000 randonneurs, et de la Saint Brice (novembre). Cela nous donne l'opportunité de faire connaître au grand public les atouts du territoire, parfait pour randonner dans de bonnes conditions.

Informations : genestonrandonnees.fr

Découvrez ou redécouvrez les 26 circuits de randonnée proposés par Grand Lieu Communauté sur grandlieu-tourisme.fr, rubrique À voir, à faire





Assainissement : des investissements dans les tuyaux

Sur notre territoire, l'eau est partout autour de nous. Grand Lieu Communauté contribue à la préservation de cette ressource indispensable en collectant et en traitant les eaux usées, avant rejet dans le milieu naturel. En outre, elle informe les particuliers et contrôle les installations d'assainissement non collectif des ménages non raccordés au réseau d'assainissement. Pour continuer à mener ces missions dans des conditions optimales, un plan d'investissement de 16 millions d'euros sur 5 ans a été validé en décembre 2021. Un montant tout aussi conséquent qu'indispensable afin d'adapter les installations à l'arrivée de nouveaux habitants et protéger l'environnement.

15

Stations d'épuration
sur le territoire

11 600

Foyers raccordés au réseau
d'assainissement

2,4

Millions de m³ d'eau
traités chaque année

197

Kilomètres de réseaux
d'assainissement



*« Investir pour
rénover notre réseau*

d'assainissement est indispensable.

En le faisant, nous luttons contre les eaux claires parasites. Ces eaux, qui proviennent de la nappe souterraine et qui ne devraient pas se retrouver là, peuvent provoquer, quand elles surchargent le réseau, des pollutions ou des dysfonctionnements chez les usagers. Ainsi, à l'heure actuelle, pour 1m³ consommé par un habitant, 2m³ arrivent en station d'épuration. Pour y remédier, un travail d'étude et de priorisation des chantiers a été mené par les services de Grand Lieu Communauté.

Le plan d'investissement, validé en décembre 2021, et les chantiers ainsi programmés permettent de faire face aux enjeux. De façon à préserver la salubrité publique et protéger durablement les milieux naturels. »

*Patrick Bertin,
Vice-Président en charge de l'assainissement*

L'assainissement collectif : protéger et s'adapter

Un plan d'investissement ambitieux pour préserver la ressource en eau

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été élaboré en tenant compte des priorités en termes d'assainissement. Ce PPI prévoit une enveloppe budgétaire de 16 millions d'euros. Il s'appuie sur des schémas directeurs qui recensent, commune par commune, les interventions prioritaires sur le réseau d'assainissement et les extensions/rénovations de stations d'épuration à prévoir d'ici 2026, nécessaires pour s'adapter à la hausse du nombre d'habitants sur le territoire.



La station d'épuration de Viais en cours de construction. Ses travaux sont désormais terminés.

2022, une année chargée en travaux

Les travaux de construction de la station d'épuration de Viais (Pont Saint Martin) ont pris fin il y a quelques jours. Ceux de la station d'épuration des Fontenelles (Le Bignon) viennent tout juste de commencer. Le chantier de réhabilitation du réseau d'assainissement dans la rue du Vignoble (Pont Saint Martin) a eu lieu récemment. Pour les rues des Ajoncs (Geneston), des Morinières et de la Chauvelle (La Limouzinière), c'est en cours. De nombreux chantiers s'enchaîneront ensuite à partir du mois de mai, afin de bénéficier de conditions favorables au niveau des nappes phréatiques. Par la suite, les projets seront échelonnés dans le temps et concerneront chacune des communes du territoire.

Les travaux sur le réseau d'assainissement en 2022



Légende

Travaux en voirie :



Travaux stations d'épuration :



L'assainissement non collectif : vérifier et réhabiliter

Sur notre territoire, 5 600 foyers ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement, en raison de leur éloignement par rapport à celui-ci. Ils disposent alors d'installations d'assainissement non collectif. Le contrôle de ces installations est assuré par les services de Grand Lieu Communauté, qui conseillent également les usagers pour l'installation de nouveaux équipements quand cela s'avère nécessaire.



JE FAIS CONSTRUIRE OU JE RÉHABILITE MON INSTALLATION

- 1 Je fais réaliser une étude de sol et de filière de traitement par un bureau d'études
- 2 Je remplis le formulaire de demande d'installation, disponible en ligne : celui-ci présente votre projet et les caractéristiques de l'installation envisagée
- 3 **Contrôle de conception** : je contacte Grand Lieu Communauté dont les services instruisent ma demande et évaluent la conformité du projet
- 4 Après accord, je peux débiter les travaux
- 5 **Contrôle de réalisation** : un technicien vient contrôler la conformité des travaux avant recouvrement



JE VENDS MON BIEN IMMOBILIER

Lors d'une vente, le vendeur doit obligatoirement fournir un diagnostic d'assainissement non collectif daté de moins de 3 ans. Pour réaliser ce diagnostic, il doit contacter Grand Lieu Communauté.

Si, à la suite du contrôle, un besoin de travaux est déterminé, ils devront obligatoirement être réalisés par l'acquéreur dans un délai d'un an à compter de l'acte de vente.



COMMENT SE DÉROULE LE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ?

Les installations d'assainissement non collectif doivent faire l'objet d'un diagnostic tous les 8 ans. Cette visite permet de contrôler que le fonctionnement et l'entretien de l'installation sont satisfaisants, qu'elle n'entraîne pas de pollution du milieu naturel et ne présente aucun danger pour la santé des personnes. Après la visite, un rapport de contrôle est transmis, précisant les éventuels défauts à corriger.

43%

Des installations d'assainissement non collectif contrôlées sont déclarées non conformes.

L'enjeu est considérable en termes de salubrité publique et de préservation des milieux naturels. C'est pourquoi Grand Lieu Communauté a mis en place des politiques incitatives pour amener les usagers à rénover leur installation.



Informations pratiques

Pour toutes vos demandes concernant l'assainissement non collectif, contactez le 02 51 78 47 82 ou spanc@grandlieu.fr

Grand Lieu Communauté propose des aides financières aux particuliers afin de les aider à effectuer la mise aux normes de leur installation d'assainissement non collectif. Informations pratiques et modalités sur grandlieu.fr

Budget : Grand Lieu prépare l'avenir



Début février, les élus communautaires ont approuvé les orientations budgétaires de l'année. Malgré la crise sanitaire et la suppression de la taxe d'habitation, Grand lieu reste une collectivité aux finances saines. Une solidité financière qui lui permet d'investir massivement pour la transition sous toutes ses formes. En 2022, votre intercommunalité construit le futur du territoire en se donnant 4 priorités :

- Un aménagement maîtrisé
- Le renforcement des mobilités douces
- La préservation de la biodiversité
- Un développement économique durable

Une politique agricole en cours de réflexion



Une stratégie à l'échelon communautaire va être mise sur pied dans les prochains mois, afin de positionner Grand Lieu Communauté comme un acteur essentiel pour s'adapter aux mutations que connaît actuellement le secteur agricole (remembrement, développement du bio, reprise et création d'exploitations...). Un groupe de réflexion, composé d'élus communautaires et municipaux, a été créé pour définir les actions à mettre en œuvre. Ses premières thématiques de travail : développer les haies bocagères, favoriser la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs, valoriser les circuits courts.

Dématérialisation des démarches d'urbanisme



La loi demande aux collectivités de mettre en place des outils permettant aux usagers de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne (déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir...). Les services communautaires travaillent actuellement sur la mise en place d'une plateforme permettant de procéder à cette dématérialisation. Dans l'attente, le dépôt des dossiers doit toujours être effectué au format papier.



Les communes soutenues pour l'achat d'un véhicule électrique

Grand Lieu a mis en place un fonds de concours pour aider les communes à acquérir un véhicule électrique ou hybride, neuf ou d'occasion. Ce programme de soutien est prévu pour les 3 ou 4 prochaines années, avec une enveloppe globale de 45 000 €, soit 5 000 € par commune. Le Bignon et Saint Colomban en ont, d'ores et déjà, bénéficié.

Tri des déchets : rappel des consignes

À Grand Lieu, les consignes de tri sont simples : tous les emballages alimentaires se trient. Bac jaune, bac gris, colonne verte ou colonne bleue... redécouvrez les gestes de tri pour garantir un bon niveau de recyclage de vos déchets !

NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES

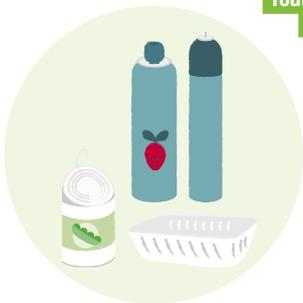
1 DANS LE BAC JAUNE



Toutes les bouteilles en plastique



Tous les suremballages en carton



Tous les emballages métalliques



Tous les films, sacs et sachets en plastique



Mémo Tri

3 DANS LA COLONNE BLEUE

Tous les papiers : journaux, revues, publicités...



Toutes les barquettes et les boîtes



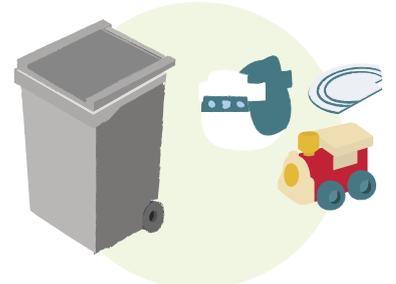
2 DANS LA COLONNE VERTE

Le verre



4 DANS LE BAC GRIS

Les produits d'hygiène, vaisselle, objets en plastique...



Pour les déchets organiques pensez au composteur ! (épluchures de fruits et légumes, restes de repas, pain...)

Un des leaders français du coffrage s'installe à Montbert

La construction du siège de l'entreprise Tournebois est en bonne voie, au sein du Parc d'Activités de La Bayonne, à Montbert. La société, créée il y a 30 ans, franchit un nouveau palier dans son développement et prépare, par la même occasion, son avenir.

Rencontre avec son directeur, Fabrice Latouche.

En septembre 2022, ce sera la fin des travaux. Les 25 salariés de Tournebois feront leur rentrée dans de nouveaux locaux, modernes, spacieux et fonctionnels. Pour la plupart d'entre eux, qui résident au sud de la Loire, cela marquera la fin des bouchons sur la route du travail.

UNE ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR

Historiquement installée à Saint-Herblain depuis sa création en 1989, Tournebois fait partie des sociétés les plus demandées dans son secteur d'activité : la fabrication de coffrages. Ses clients sont majoritairement des entreprises du bâtiment, dont les besoins augmentent d'année en année. Autant dire que le carnet de commandes est plein. Fabrice Latouche, son directeur, ne s'en plaint pas. Mais le problème est ailleurs : « Dans nos locaux actuels, nous sommes à l'étroit. Cela freine notre croissance. C'est pourquoi nous déménageons. »

Le nouveau siège de Tournebois dispose d'un atelier de 4 500 m², 2 fois plus grand que l'existant. Chaque étape de production des coffrages sera isolée des autres de façon à renforcer la sécurité des salariés, améliorer leurs conditions de travail et réduire les nuisances tant en termes de poussière que de bruit. Le bâtiment, économe en énergie, intègre sur sa toiture des panneaux solaires. « Cela nous permettra de couvrir la totalité des besoins en électricité de l'atelier », précise Fabrice Latouche.



Johann Boblin (à gauche sur la photo), Président, Jean-Jacques Miraillié, Vice-Président et Maire de Montbert (à droite sur la photo) et Béatrice Latouche, Conseillère régionale, ont pu constater l'avancée des travaux du nouveau siège de Tournebois lors de leur visite sur place, accompagnés par son directeur, Fabrice Latouche.

UN PROJET DE CONSTRUCTION QUI PRÉPARE L'AVENIR

Pour cette société artisanale devenue en trois décennies une florissante PME industrielle, ce projet est colossal. 4 millions d'euros sont investis dans la construction du nouveau siège. Sans compter le million et demi nécessaire pour acquérir de nouvelles machines. « C'est un investissement essentiel pour garantir la pérennité de l'entreprise.

Nous pourrions désormais étendre notre zone de travail à des chantiers en région parisienne », argumente Fabrice Latouche. Pour accompagner cet accroissement d'activité, 5 embauches sont prévues d'ici 3 ans. Gageons que l'avenir de Tournebois s'annonce radieux du côté de Grand Lieu.

L'ACTU DES ENTREPRISES



dynamisme des centres-villes. Dans le même temps, Béatrice Delabrière a intégré la collectivité en tant que développeur économique, afin d'animer le réseau des entreprises, orienter les politiques publiques de Grand Lieu dans ce domaine et diriger les Points Relais Emploi.

Béatrice Delabrière - 02 51 70 94 42 et Carine Mollat - 06 07 55 38 14

Du renfort au développement économique

Fin 2021, Grand Lieu Communauté a recruté une manager de commerce, en la personne de Carine Mollat. Son rôle consiste à accompagner les commerçants dans leurs projets, à aider les créateurs/repreneurs d'une activité commerciale tout en renforçant le

L'extension du Parc d'Activités de La Forêt est terminée

6 mois après leur lancement, les travaux d'extension du Parc d'Activités de La Forêt (Le Bignon) prennent fin en ce mois de mars. Une douzaine d'entreprises supplémentaires vont s'y installer dans les prochains mois, attirées par le dynamisme de cette zone, située aux portes de la métropole nantaise.

Comité consultatif : un espace de débat citoyen



Début 2021, les élus de Grand Lieu Communauté ont souhaité se doter d'un Comité consultatif afin de renforcer la participation citoyenne à l'échelon communautaire.

Son rôle : échanger autour des politiques publiques, les analyser et apporter un avis éclairé afin de les enrichir.

Les sujets à l'ordre du jour sont proposés par les élus de Grand Lieu. Le Comité consultatif peut aussi s'auto-saisir d'une thématique afin d'y joindre ses propositions. Pour chaque

politique étudiée, des groupes de travail sont formés de manière à en saisir les moindres détails. Les participants sont appuyés par les services administratifs de Grand Lieu Communauté dans l'appropriation des enjeux.

38

Membres au sein du Comité consultatif (29 citoyens bénévoles, 9 élus)

2026

Les volontaires s'engagent pour la durée du mandat

Transition écologique, biodiversité, équipements aquatiques, mobilités et cohésion territoriale étaient au menu des premières réunions. À l'issue de cette réflexion collective en groupe restreint, une synthèse est présentée en assemblée plénière et, après approbation par l'ensemble des participants, un avis est remis aux élus communautaires.

UNE INSTANCE QUI SE VEUT À L'IMAGE DU TERRITOIRE

Composé de membres volontaires issus de la société civile et d'élus représentant les 9 communes de Grand Lieu, le Comité consultatif permet une juste représentation de la population du territoire. Non partisan, ce Comité constitue un espace propice à des débats constructifs, porteurs de précieuses indications dans la conduite des politiques communautaires. Des réflexions issues du terrain, qui émanent du vécu de ses habitants, indispensables pour penser et enclencher les projets de demain.



« Je suis arrivée à Grand Lieu en 2004 et j'ai toujours été attirée par le débat public. Le Comité consultatif constitue selon moi une belle opportunité pour échanger, partager sur des sujets essentiels, tout en étant au plus proche des élus. Chaque membre peut apporter son avis, dans le respect de la diversité des points de vue. À titre personnel, je n'ai jamais souhaité m'engager politiquement, mais je ne suis pas du genre à rester chez moi. Ce Comité m'offre l'opportunité d'œuvrer à ce que les politiques communautaires profitent pleinement au territoire et à ses habitants. »

Sophie Clémence,
Présidente du Comité consultatif

EXPRESSION DES GROUPES

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Toute nouvelle année appelle à un bilan. Nous nous félicitons tout d'abord de la tenue des premiers Comités Consultatifs, qui permettent de faire une passerelle entre élus et citoyens. Nous nous réjouissons aussi du tournant écologique que semble prendre Grand Lieu Communauté avec le programme «Territoire Engagé pour la Nature» pour lequel le Conseil s'est porté candidat. 2021 aura aussi vu une autre action phare avec l'adoption du Contrat Local de Santé qui facilite les parcours de soins et de santé et met en œuvre des actions concrètes au plus près des populations. Enfin, cette année 2021 aura vu la mobilisation salutaire de plusieurs collectifs citoyens, dont certaines actions ont abouti (abandon du projet Amazon). Bonne année 2022 à tous.

EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

En 2022, plus que jamais, l'environnement constitue le fil rouge des politiques publiques de Grand Lieu Communauté. Avec le projet de 3 nouvelles voies vertes, nous participons au développement des déplacements doux. Avec un programme massif d'investissement dans nos stations d'épuration et notre réseau d'assainissement, nous préservons la qualité de la ressource en eau. Avec la création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique, nous simplifions l'accès des ménages à des aides financières afin d'améliorer leur logement. Et enfin, avec le concours de la labellisation Territoire Engagé pour la Nature, que Grand Lieu devrait obtenir avant l'été, nous amplifions nos efforts pour préserver la biodiversité, si précieuse et si riche dans nos 9 communes.

Contes et légendes de Grand Lieu

Emblématique de notre territoire, le lac de Grand Lieu, formé il y a 50 millions d'années, est le plus vieux et le plus grand lac de plaine de France en hiver. Au fil des années, ses grands espaces humides et dissimulés des regards, ont donné naissance à plusieurs légendes. 2 vous sont contées dans ce numéro.

LA CITÉ ENGLOUTIE D'HERBAUGES

Avant le VI^e siècle, en lieu et place du lac de Grand Lieu, se trouvait autrefois une cité prospère connue pour ses débauches païennes : Herbauges. Saint Martin, chargé d'évangéliser la ville, fut si mal accueilli par les habitants que Dieu décida d'ensevelir la cité maudite sous les eaux du lac. Seul un couple qui avait bien accueilli le saint fut averti de la catastrophe, et tandis qu'ils fuyaient, ils reçurent l'ordre de ne point se retourner. Mais intrigués par le bruit des flots engloutissant la ville, l'homme et la femme se retournèrent malgré tout et furent aussitôt transformés en pierre. Les 2 menhirs ou « Dames de Pierre » sont encore visibles aujourd'hui, à Pont Saint Martin, sur les bords de l'Ognon. Quant à la cité d'Herbauges, tendez bien l'oreille le soir de Noël : vous entendrez peut-être les cloches de la ville engloutie...

LE CHEVAL MALLET

Le Cheval Mallet est un cheval blanc fabuleux et maléfique, réputé apparaître le soir ou au milieu de la nuit dans les marais, le plus souvent aux abords de Saint Lumine de Coutais. Soigneusement sellé et bridé, il tentait le voyageur



L'un des 2 menhirs que l'on peut voir aux Prés Moreau à Pont Saint Martin



épuisé par un long voyage de monter sur son dos. Aussitôt, le cheval se mettait à galoper sans que personne ne puisse l'arrêter, les naseaux fumants et les yeux brillants. La chevauchée se terminait au petit matin par la mort du cavalier, jeté à terre ou piétiné par sa monture. On retrouvait généralement près du corps du pauvre voyageur des traces de sabots « à la forme étrange ». Quelques méthodes permettaient toutefois d'échapper au courroux du Cheval Mallet. On pouvait, par exemple, jeter devant lui 6 pièces de monnaie marquées d'une croix, se signer ou encore lui montrer une médaille de Saint Benoît.

AGENDA

Exposition à la Maison des Pêcheurs

Jusqu'au 27 mars 2022, les murs de la salle d'exposition de la Maison des Pêcheurs accueilleront les œuvres d'artistes amateurs passionnés résidant à Grand Lieu. De belles découvertes en perspective.



Exposition site de l'abbatiale-Déas

Éléments d'architecture, paysages ou petit patrimoine vernaculaire... L'exposition « Balade en couleurs » vous transporte à la découverte des éléments de patrimoine des 9 communes de Grand Lieu, souvent méconnus et mis en couleur et en lumière, avec talent et délicatesse par l'artiste colombanaise Anne Clenet.

Point de vue sur le lac de Grand Lieu

En cette saison, le port d'hiver à Passay (La Chevrolière) offre un magnifique panorama sur le lac de Grand Lieu. Vous pouvez également monter les marches de la tour panoramique de la Maison des Pêcheurs pour admirer le lac avec plus de hauteur.

